FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 26-mai-2021 **Date de révision** 03-août-2021 **Numéro de révision** 1.01

1. IDENTIFICATION

Nom du produit Dawn Professional Dish Detergent Concentrate

Identificateur de produit 90077106_PROF_NG

Type de produit Produit fini - Professionnel

Utilisation recommandée Détergent.

Synonymes C-90077106-001

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Procter & Gamble Professional
1 P&G Plaza
Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc.
P.O. Box 355, Station A
Toronto, ON M5W 1C5

1-800-332-7787

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence

Transport (24 Heure)
CHEMTREC - 1-800-424-9300
(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887
Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Toxicité aiguë - orale Catégorie 4
Lésions oculaires Catégorie 2B
Mot indicateur Attention

Mentions de danger

Causes eye irritation
Harmful if swallowed

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
EN CAS D'INGESTION :
Rincer abondamment à l'eau.
Boire un ou deux verres d'eau
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Sulfuric acid, mono-C10-16-alkyl esters, sodium salts	Sulfuric acid, mono-C10-16-alkyl esters, sodium salts	Oui	68585-47-7	7 - 13
Lauramine Oxide	Lauramine Oxide	Oui	70592-80-2	1 - 5
Alcohols, C9-11, ethoxylated	Alcohols, C9-11, ethoxylated	Oui	68439-46-3	1 - 5
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-decyl-omega-hydroxy-	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-decyl-omega-hydroxy-	Oui	26183-52-8	1 - 5

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Peut causer une irritation des yeux

Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier	Aucun connu.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Conseils pour les services d'intervention d'urgence	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
Précautions relatives à l'environnement	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Methods and material for containment and cleaning up

Méthodes de confinement	Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Precautions for safe handling

Conseils sur la manutention sécuritaire	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.
Produits incompatibles	Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Control parameters

Directives relatives à l'exposition	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques	**Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:** S'assurer une ventilation adéquate **Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains

Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Gants de protection

Protection de la peau et du corps

Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire

Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Aspect	Transparent bleu
Odeur	parfumé
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques
pH	9.2	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	> 35 °C / 95 °F	
Point d'éclair	> 94 °C / > 201.2 °F	.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	Aucun renseignement disponible	
Water solubility	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	.

Température de décomposition Aucun renseignement disponible .
Viscosité Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun dans des conditions normales de traitement.

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Produits de décomposition dangereux Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit
Information on likely routes of exposure

Inhalation Aucun effet connu.
Contact avec la peau Aucun effet connu.
Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion.
Contact avec les yeux Irritant pour les yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Peut être nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet connu.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.
Sensibilisation de la peau Aucun effet connu.
Sensibilisation des voies respiratoires Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement Aucun effet connu.
STOT - exposition unique Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée Aucun effet connu.
Danger par aspiration Aucun effet connu.
Cancérogénicité Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	> 300 - < 2000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	-
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-decyl-omega-hydroxy-	26183-52-8	300 mg/kg	>2000 mg/kg	-

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Codes Californie déchets dangereux (non-ménage de réglage) 331

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IMDG Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

CERCLA
Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)
Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau
Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

Réglementations des Etats
Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information.

Proposition 65 de la Californie
Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS
Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Canada
Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

Légende
TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS

NFPA

Date d'émission : 26-mai-2021
Date de révision 03-août-2021
Avis de non-responsabilité.
À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

End of Safety Data Sheet